



**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE  
COMPTABLE**

Inscrite auprès de l'Ordre des  
Experts-Comptables d'Aquitaine

**COMMISSAIRE  
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie  
Régionale de Pau

**S.A. « HYDRO-EXPLOITATIONS »  
C/O SOCIETE OPPORTUNITES  
9 AVENUE BUGEAUD  
75116 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**SOMMAIRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**



80, chemin de l'Aviation  
BP 257  
64205 BASSUSSARRY

**Tél. 05 59 42 59 00**  
Fax : 05 59 42 39 20  
[contact@cabinetfac.fr](mailto:contact@cabinetfac.fr)

**cabinetfac.fr**



SARL au capital de 151.500 € - Code APE 6920Z  
RCS BAYONNE 383 824 240 00022



**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE  
COMPTABLE**

Inscrite auprès de l'Ordre des  
Experts-Comptables d'Aquitaine

**COMMISSAIRE  
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie  
Régionale de Pau

**S.A. « HYDRO-EXPLOITATIONS »**

C/O Société Opportunités

9, avenue Bugeaud

75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

A l'Assemblée générale de la société HYDRO-EXPLOITATIONS,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société « S.A. HYDRO-EXPLOITATIONS » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

80, chemin de l'Aviation  
BP 257  
64205 BASSUSSARRY

Tél. 05 59 42 59 00  
Fax : 05 59 42 39 20  
contact@cabinetfac.fr

**cabinetfac.fr**



## *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous avons été conduits à examiner le caractère approprié des principes comptables appliqués, et le cas échéant le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la valorisation des écarts d'acquisition.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

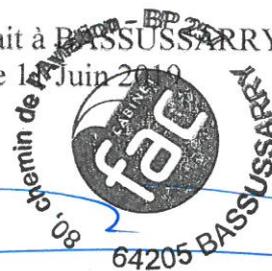
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Bassussarry - BP 200  
Le 1<sup>er</sup> Juin 2019



Pour la F.A.C.  
Le Commissaire aux comptes  
Jacques CAUSSADE

## Table des matières

1	Bilan consolidé	1
2	Compte de résultat consolidé	2
3	Tableaux de flux de trésorerie	3
4	Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires	4
5	Faits majeurs	5
6	Périmètre du groupe	6
6.1	Evolutions du périmètre de consolidation	6
6.1.1	Entrées de périmètre	6
6.1.2	Sorties de périmètre	6
6.2	Liste des sociétés consolidées	6
6.3	Sociétés exclues du périmètre de consolidation	6
7	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	7
7.1	Référentiel comptable	7
7.2	Modalités de consolidation	7
7.2.1	Élimination des opérations intra-groupe	7
7.2.2	Écarts d'acquisition	7
7.2.3	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	7
7.3	Méthodes et règles d'évaluation	8
7.3.1	Application des méthodes préférentielles	8
7.3.2	Immobilisations incorporelles	8
7.3.3	Immobilisations corporelles	8
7.3.4	Contrats de location financement	9
7.3.5	Immobilisations financières	9
7.3.6	Créances et dettes	9
7.3.7	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	9
7.3.8	Subventions d'investissement	9
7.3.9	Impôts sur les bénéficiaires	10
7.3.10	Provisions pour risques et charges	10
7.3.11	Engagements de retraite et prestations assimilés	10
7.3.12	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	11
7.3.13	Résultats par action	11

<b>8</b>	<b>Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations</b>	<b>12</b>
8.1	Ecarts d'acquisition	12
8.2	Immobilisations incorporelles	12
8.3	Immobilisations corporelles	13
8.4	Immobilisations financières	13
8.5	Stocks	14
8.6	Créances clients	14
8.6.1	Ventilation par échéance	14
8.6.2	Evolution de la dépréciation des créances clients	14
8.7	Autres créances	15
8.7.1	Ventilation par échéance	15
8.7.2	Evolution de la dépréciation des autres créances	15
8.8	Valeurs mobilières de placement et trésorerie	15
8.9	Capitaux propres	16
8.9.1	Composition du capital social	16
8.9.2	Instruments dilutifs	16
8.10	Provisions pour risques et charges	17
8.11	Impôts différés	17
8.12	Emprunts et dettes financières	18
8.12.1	Nature et échéance des emprunts et dettes financières	18
8.12.2	Variation des emprunts et dettes financières	18
8.13	Dettes fournisseurs	19
8.14	Autres dettes	19
8.15	Engagements hors bilan	20
8.16	Autres produits d'exploitation	21
8.17	Charges de personnel	21
8.18	Dotations aux amortissements et provisions	22
8.19	Résultat financier	22
8.20	Résultat exceptionnel	23
8.21	Impôts sur les bénéfices	23
8.21.1	Analyse de l'impôt sur les sociétés	23
8.21.2	Preuve d'impôt	24
<b>9</b>	<b>Autres informations</b>	<b>25</b>
9.1	Informations sectorielles	25
9.2	Dirigeants	25
9.2.1	Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction	25
9.2.2	Engagements en matière de pensions et indemnités assimilés non-inscrits au bilan	25
9.3	Honoraires des commissaires aux comptes	25
9.4	Événements postérieurs à la clôture	25

## 1 Bilan consolidé

Actif			
en €	Note n°	31/12/2018	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	8.1	1 139 926	1 284 025
Immobilisations incorporelles	8.2	15 048	16 794
Immobilisations corporelles	8.3	4 022 276	4 576 912
Immobilisations financières	8.4	16 153	16 153
<b>Actif immobilisé</b>		<b>5 193 403</b>	<b>5 893 884</b>
Clients et comptes rattachés	8.6	381 513	347 318
Autres créances et comptes de régularisation	8.7	209 454	136 144
Disponibilités	8.8	1 921 474	1 351 461
<b>Actif circulant</b>		<b>2 512 441</b>	<b>1 834 923</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>7 705 844</b>	<b>7 728 807</b>
Passif			
en €	Note n°	31/12/2018	31/12/2017
Capital	8.9	1 968 000	1 968 000
Primes		1 908 491	1 908 491
Réserves consolidées		-786 933	-634 242
Résultat consolidé		106 997	-152 691
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>	4	<b>3 196 555</b>	<b>3 089 558</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>3 196 555</b>	<b>3 089 558</b>
Autres fonds propres		923 584	722 035
Provisions pour risques et charges	8.10	142 262	148 465
Impôts différés passif	8.11	81 173	93 708
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>223 435</b>	<b>242 173</b>
Emprunts et dettes financières	8.12	2 214 839	2 613 256
Fournisseurs et comptes rattachés	8.13	360 560	296 548
Autres dettes et comptes de régularisation	8.14	786 871	765 237
<b>Dettes</b>		<b>3 362 270</b>	<b>3 675 041</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>7 705 844</b>	<b>7 728 807</b>

## 2 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé			
en €	Note n°	31/12/2018	31/12/2017
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9.1</b>	<b>2 301 575</b>	<b>1 961 164</b>
Autres produits d'exploitation	8.16	4 181	23 583
Achats consommés		0	0
Charges externes		-880 388	-724 565
Charges de personnel	8.17	-135 240	-160 908
Impôts et taxes		-163 436	-135 085
Autres charges d'exploitation		-312 139	-310 014
Dotations aux amortissements et aux provisions	8.18	-584 369	-609 752
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>230 184</b>	<b>44 423</b>
Résultat financier	8.19	-41 264	-54 637
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>188 920</b>	<b>-10 214</b>
Résultat exceptionnel	8.20	49 640	2 205
Impôts sur les résultats	8.21	12 536	-583
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>251 096</b>	<b>-8 592</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	8.1	-144 099	-144 099
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>106 997</b>	<b>-152 691</b>
Intérêts minoritaires		0	0
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>106 997</b>	<b>-152 691</b>
Résultat par action		0,87	-1,24
Résultat dilué par action		0,87	-1,24

### 3 Tableaux de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie				
en €		Note n°	31/12/2018	31/12/2017
OPERATIONS D'EXPLOITATION	<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES</b>		<b>106 997</b>	<b>(152 691)</b>
	Dividendes reçus des sociétés en équivalence			
	Dotations aux amortissements et provisions		735 169	892 751
	Reprises des amortissements et provisions		-12 904	-105 000
	Plus et moins values de cession			-833
	Impôts différés		-12 535	583
	Subventions virées au résultat			
	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>816 727</b>	<b>634 810</b>
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Ecart de conversion sur la CAF			
	Variation des intérêts courus		-1 301	-1 812
	Variation des créances d'exploitation		-44 010	206 695
	Variation des dettes d'exploitation		115 137	84 028
	<b>Variation nette exploitation</b>		<b>71 127</b>	<b>290 923</b>
	Variation des créances hors exploitation		-64 535	3 103
	Variation des dettes hors exploitation		20	-3 922
	Charges et produits constatés d'avance		-28 471	-27 289
	<b>Variation nette hors exploitation</b>		<b>-92 986</b>	<b>-28 108</b>
	<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>-23 160</b>	<b>261 003</b>
	<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)</b>		<b>793 567</b>	<b>895 813</b>
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement sur acquisition d'immobilisations		-27 987	-346 124
	Variation des dettes et créances sur immobilisations			-273 321
	Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			833
	Subventions d'investissement encaissées			
	Décaissement sur acquisition immobilisations financières			
	Encaissement sur cession immobilisations financières			
	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>		<b>(27 987)</b>	<b>(618 613)</b>
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
	Variation des autres fonds propres		201 549	200 333
	Encaissements provenant d'emprunts		5 520	450 000
	Remboursement d'emprunts		-402 636	-356 070
	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>		<b>(195 567)</b>	<b>294 263</b>
	<b>VARIATION DE TRESORERIE (A)+(B)+(C)</b>		<b>570 013</b>	<b>571 463</b>
	Incidences des variations de taux de change			
	TRESORERIE A L'OUVERTURE (3)	31/12/2017	1 351 461	779 998
	TRESORERIE A LA CLOTURE (3)	31/12/2018	1 921 474	1 351 461
	(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :			
		+ Liquidités	1 921 474	1 351 461
		- Découvert		
		<b>Trésorerie Nette</b>	<b>1 921 474</b>	<b>1 351 461</b>

## 4 Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires

Tableau de variation des capitaux propres							
en €	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31/12/2016</b>	1 968 000	1 908 491	-456 831	-177 413	3 242 247	0	3 242 247
Affectation du résultat de l'exercice précédent			-177 413	177 413	0		0
Résultat de l'exercice				-152 691	-152 691	0	-152 691
Dividendes distribués					0		0
Autres					0		0
<b>Solde au 31/12/2017</b>	1 968 000	1 908 491	-634 244	-152 691	3 089 556	0	3 089 556
Affectation du résultat de l'exercice précédent			-152 691	152 691	0		0
Résultat de l'exercice				106 997	106 997	0	106 997
Dividendes distribués					0		0
Autres					0		0
<b>Solde au 31/12/2018</b>	1 968 000	1 908 491	-786 835	106 997	3 196 553	0	3 196 553

## 5 Faits majeurs

Les faits majeurs suivants sont à relever sur l'exercice :

### **S.A. Hydro Exploitations :**

Le contrat de concession de la centrale de Mondavezan arrive à son terme au 31/12/2019. Compte tenu des valeurs nettes comptables restants à cette date, il a été décidé de pratiquer à compter de l'exercice clos le 31/12/2013 des amortissements de caducité sur les biens de retour non-inscrits au registre.

De même, la centrale de Labastidette arrivait en fin de concession au 31/12/2014. Cependant, la direction de l'entreprise a estimé, après entretien avec la DREAL, que le transfert de la concession ne se fera pas avant l'écoulement d'un délai de 4 ans au-delà de la date de fin de concession. Des amortissements de caducité ont donc également été constatés à compter de l'exercice clos au 31/12/2013 sur les biens de retour non-inscrits, qui ne seront pas totalement amortis.

Un mandat de gestion à titre temporaire a été accordé par la préfecture en date du 07/11/2017. Cet arrêté tient lieu d'occupation temporaire, à titre gratuit, du domaine public de l'Etat. Il est valable pour 2 ans et est reconductible par tacite reconduction.

### **S.E.G.G :**

La concession d'Etat concernant la centrale de Touzac est arrivée à son terme au 31/12/2016.

Des amortissements de caducité sont constatés depuis l'arrêté comptable du 31/12/2013 pour les immobilisations identifiées comme des biens de retour non-inscrits au registre et qui ne seront pas totalement amorties au terme du contrat de concession.

## 6 Périimètre du groupe

### 6.1 Evolutions du périmètre de consolidation

#### 6.1.1 Entrées de périmètre

Aucune entrée de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice écoulé.

#### 6.1.2 Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice écoulé.

### 6.2 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

N°	Sociétés et sièges sociaux	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
1	SA HYDRO EXPLOITATION 9, Avenue Bugeaud 75116 PARIS	77555459500089	mère du groupe	N/A	N/A
2	EURL S.E.G.G. 9, Avenue Bugeaud 75116 PARIS	72575038400085	100	100	IG
3	SARL CERBERE 9, Avenue Bugeaud 75116 PARIS	51578056700076	100	100	IG
4	SARL HYDRO ELECTRIQUE DE ST AVENTIN 9, Avenue Bugeaud 75116 PARIS	31236595000053	100	100	IG

### 6.3 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Néant.

## **7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation**

### **7.1 Référentiel comptable**

Les comptes consolidés du groupe Hydro Exploitations sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Hydro Exploitations sont décrites dans les § 7.2 et suivants.

### **7.2 Modalités de consolidation**

#### **7.2.1 Élimination des opérations intra-groupe**

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

#### **7.2.2 Écarts d'acquisition**

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée maximale est estimée à 20 ans.

Le détail des écarts d'acquisition se trouve dans la note 8.1.

#### **7.2.3 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées**

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2018.

## 7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Hydro Exploitations sont les suivants :

### 7.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui Non N/A	Note
— Comptabilisation des contrats de location financement	N/A	7.3.11
— Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	
— Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
— Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif / passif	N/A	
— Comptabilisation des frais d'établissement en charge	Non	
— Activation des frais de développement	N/A	
— Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

### 7.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

#### 7.3.2.1 Les frais d'établissement

Ils sont constitués essentiellement des frais liés aux augmentations de capital ainsi que des charges supportées lors de l'acquisition de nouvelles filiales.

### 7.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
<i>Constructions</i>	<i>Linéaire</i>	<i>10 à 35 ans</i>
<i>Agencements des constructions</i>	<i>Linéaire</i>	<i>10 à 30 ans</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>Linéaire</i>	<i>4 à 20 ans</i>
<i>Matériel et outillage industriels</i>	<i>Linéaire</i>	<i>4 à 10 ans</i>
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	<i>Linéaire</i>	<i>5 à 14 ans</i>
<i>Terrains et aménagements</i>	<i>Linéaire</i>	<i>50 ans</i>
<i>Matériels de transport</i>	<i>Linéaire</i>	<i>4 à 5 ans</i>

#### 7.3.4 Contrats de location financement

Aucun contrat de location financement n'est significatif au 31 décembre 2018. Pas de retraitement dans les comptes consolidés.

#### 7.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

#### 7.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 7.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

La trésorerie est composée des éléments suivants : caisses, soldes bancaires disponibles, valeurs mobilières de placement et concours bancaires courants, non assimilés à du financement à court terme.

#### 7.3.8 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont reclassées en comptes de régularisation au passif. Les étalements sont passés en résultat au rythme de l'amortissement des biens subventionnés.

### 7.3.9 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Le taux d'impôt différé est de 28%.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

### 7.3.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions constatées correspondent essentiellement aux engagements de retraite (voir ci-après).

### 7.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

Les paramètres de calcul de l'indemnité de départ à la retraite sont les suivants :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 67 ans
- Turnover annuel : faible
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux d'actualisation : 1.30%
- Taux de progression annuel des salaires : 1.50%
- Convention collective : convention propre à chaque entité

### 7.3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

### 7.3.13 Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé (part du groupe) se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

## 8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

### 8.1 Ecart d'acquisition

Ecart d'acquisitions						
en €		31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018	
Valeurs brut	CERBERE	239 700				239 700
	SAINT AVENTIN	2 642 285				2 642 285
	<b>Total Ecart d'acquisition Bruts</b>	<b>2 881 985</b>				<b>2 881 985</b>
Amortissem	CERBERE	155 715	11 985			167 700
	SAINT AVENTIN	1 442 246	132 114			1 574 360
	<b>Total Amortissements et dépréciation</b>	<b>1 597 961</b>	<b>144 099</b>			<b>1 742 060</b>
Valeurs nette	CERBERE	83 985	-11 985			72 000
	SAINT AVENTIN	1 200 039	-132 114			1 067 925
	<b>Total Ecart d'acquisition Nets</b>	<b>1 284 024</b>	<b>-144 099</b>			<b>1 139 925</b>

### 8.2 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles							
en €		31/12/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/12/2018
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement						
	Concessions, brevets, marques	400 153					400 153
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	<b>Total brut</b>	<b>400 153</b>					<b>400 153</b>
Amort. & Dépréciatio	Frais de recherche et développement						
	Concessions, brevets, marques	383 359		1 746			385 105
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	<b>Total amort et dépréciations</b>	<b>383 359</b>		<b>1 746</b>			<b>385 105</b>
Valeurs nettes	Frais de recherche et développement						
	Concessions, brevets, marques	16 794		-1 746			15 048
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	<b>Total net</b>	<b>16 794</b>		<b>-1 746</b>			<b>15 048</b>

### 8.3 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles						
en €	31/12/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/12/2018
Valeurs brutes	Terrains	143 280				143 280
	Constructions	4 244 767				4 244 767
	Installations techniques, matériel et outillage	7 055 112				7 055 112
	Autres immobilisations corporelles	199 251		692		199 943
	Immobilisations corporelles en cours	18 693		27 295		45 988
<b>Total brut</b>	<b>11 661 103</b>		<b>27 987</b>			<b>11 689 090</b>
Amort. & Dépréciations	Terrains	14 011		6 176		20 187
	Constructions	2 433 044		173 405		2 606 449
	Installations techniques, matériel et outillage	4 497 552		393 157		4 890 709
	Autres immobilisations corporelles	139 584		9 885		149 469
	Immobilisations corporelles en cours					
<b>Total amort et dépréciations</b>	<b>7 084 191</b>		<b>582 623</b>			<b>7 666 814</b>
Valeurs nettes	Terrains	129 269		-6 176		123 093
	Constructions	1 811 723		-173 405		1 638 318
	Installations techniques, matériel et outillage	2 557 560		-393 157		2 164 403
	Autres immobilisations corporelles	59 667		-9 193		50 474
	Immobilisations corporelles en cours	18 693		27 295		45 988
<b>Total net</b>	<b>4 576 912</b>		<b>-554 636</b>			<b>4 022 276</b>

### 8.4 Immobilisations financières

Immobilisations financières						
en €	31/12/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/12/2018
Valeurs brutes	Titres de participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	16 153				16 153
<b>Total brut</b>	<b>16 153</b>					<b>16 153</b>
Dépréciations	Titres de participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
<b>Total dépréciations</b>						
Valeurs nettes	Titres de participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	16 153				16 153
<b>Total net</b>	<b>16 153</b>					<b>16 153</b>

## 8.5 Stocks

Le groupe n'a pas de stock au 31 décembre 2018.

## 8.6 Créances clients

### 8.6.1 Ventilation par échéance

Échéances créances clients et comptes rattachés				
en €	31/12/2018	Échéances		31/12/2017
		- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	381 513	381 513		347 318
Dépréciations créances clients				
<b>Créances clients et comptes rattachés nettes</b>	<b>381 513</b>	<b>381 513</b>		<b>347 318</b>

### 8.6.2 Evolution de la dépréciation des créances clients

Dépréciation des comptes clients					
en €	31/12/2017	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2018
Clients					

## 8.7 Autres créances

### 8.7.1 Ventilation par échéance

Échéances des autres créances						
en €	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an			
Avances et acomptes sur commandes	9 631	9 631			9 631	216
Autres créances	198 084	198 084			198 084	133 149
Charges constatées d'avance	1 739	1 739			1 739	2 779
<b>Total Autres créances</b>	<b>209 454</b>	<b>209 454</b>			<b>209 454</b>	<b>136 144</b>

Les autres créances correspondent principalement aux produits à recevoir sur la TVA et sur le plafonnement de CET ainsi que des subventions à recevoir.

### 8.7.2 Evolution de la dépréciation des autres créances

Le groupe n'a pas d'autres créances dépréciées au 31 décembre 2018.

## 8.8 Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Trésorerie				
en €	Valeur Brute	Dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 921 474		1 921 474	1 351 461
<b>Total</b>	<b>1 921 474</b>		<b>1 921 474</b>	<b>1 351 461</b>



## **8.9 Capitaux propres**

### **8.9.1 Composition du capital social**

Au 31 décembre 2018, le capital social se compose de 123 000 parts sociales d'une valeur nominale de 16 €.

### **8.9.2 Instruments dilutifs**

Il n'y a pas d'instruments dilutifs au 31 décembre 2018.

## 8.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques & charges					
en €	31/12/2017	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2018
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	5 665			303	5 362
Provisions pour grandes révisions	138 900		6 700	12 600	133 000
Provisions pour impôts	3 900				3 900
Provisions impôts différés passif	93 708			12 535	81 173
<b>Total</b>	<b>242 173</b>		<b>6 700</b>	<b>25 438</b>	<b>223 435</b>

## 8.11 Impôts différés

La prise en compte, au 31/12/2018, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Impôts différés			
en €	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Impôts différés actif	0	0	0
Impôts différés passif	-81 173	-93 708	12 535
<b>Impôts différés (position "nette" )</b>	<b>-81 173</b>	<b>-93 708</b>	<b>12 535</b>
Impact sur les réserves consolidées	-93 708	-93 125	-583
Impact sur le résultat consolidé	12 535	-583	13 118
Mouvements de périmètre			0
<b>Impact sur les capitaux propres consolidés</b>	<b>-81 173</b>	<b>-93 708</b>	<b>12 535</b>

## 8.12 Emprunts et dettes financières

### 8.12.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Echéancier des emprunts					
en €	31/12/2017	31/12/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 609 596	2 212 480	277 834	710 165	1 224 481
Emprunts issus de location-financement					
<b>Total emprunts auprès des établissements et location financement</b>	<b>2 609 596</b>	<b>2 212 480</b>	<b>277 834</b>	<b>710 165</b>	<b>1 224 481</b>
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses					
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>					
Concours bancaires courants					
Intérêts courus	3 660	2 359	2 359		
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>	<b>3 660</b>	<b>2 359</b>	<b>2 359</b>		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>2 613 256</b>	<b>2 214 839</b>	<b>280 193</b>	<b>710 165</b>	<b>1 224 481</b>

### 8.12.2 Variation des emprunts et dettes financières

Variation des emprunts					
en €	31/12/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 609 596		4 938	402 054	2 212 480
Emprunts issus de location-financement					
<b>Total emprunts auprès des établissements et location financement</b>	<b>2 609 596</b>		<b>4 938</b>	<b>402 054</b>	<b>2 212 480</b>
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses					
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>					
Concours bancaires courants					
Intérêts courus	3 660			1 301	2 359
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>	<b>3 660</b>			<b>1 301</b>	<b>2 359</b>
<b>Total</b>	<b>2 613 256</b>		<b>4 938</b>	<b>403 355</b>	<b>2 214 839</b>

### 8.13 Dettes fournisseurs

Echéancier des dettes fournisseurs et comptes rattachés					
en €	31/12/2017	31/12/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	296 548	360 560	360 560	0	0

### 8.14 Autres dettes

Echéancier des autres dettes					
en €	31/12/2017	31/12/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Remises rabais et ristournes	29 415	94 136	94 136	0	0
Dettes fiscales et sociales	31 645	18 049	18 049	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	0	0	0	0	0
Comptes-courants créditeurs et dettes diverses	0	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	704 177	674 666	674 666	0	0
<b>Total</b>	<b>765 237</b>	<b>786 851</b>	<b>786 851</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au 31/12/2016, 570 K€ de subvention ont été comptabilisés, représentant 60% des travaux engagés sur une base de 950 K€. La subvention est amortie en linéaire sur 20 ans.

Une subvention concernant des travaux de la passe à canoë a été comptabilisée pour 10 K€. La subvention est amortie en linéaire sur 20 ans.

## 8.15 Engagements hors bilan

### SEGG

Engagements hors bilan		
en €	31/12/2018	31/12/2017
<b>Engagements donnés</b>		
Nantissements	476 491	507 111
Cautionnements		
<b>Engagements reçus</b>		
Cautionnements	202 970	264 663

### S.A. Hydro Exploitation

Engagements hors bilan		
en €	31/12/2018	31/12/2017
<b>Engagements donnés</b>		
Nantissements	924 292	1 133 797
Cautionnements		
<b>Engagements reçus</b>		
Cautionnements		

### Hydro-Electrique de St Aentin C/O

Engagements hors bilan		
en €	31/12/2018	31/12/2017
<b>Engagements donnés</b>		
Nantissements		258 677
Cautionnements		
<b>Engagements reçus</b>		
Caution solidaire Hydro Exploitations	518 726	554 024

## 8.16 Autres produits d'exploitation

Le montant des autres produits d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Autres produits d'exploitation		
en €	31/12/2018	31/12/2017
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	303	1 300
Subventions d'exploitation	2 094	7 134
Autres produits d'exploitation	8	14 563
Transferts de charges d'exploitation	1 776	586
<b>Total</b>	<b>4 181</b>	<b>23 583</b>

## 8.17 Charges de personnel

Charges de personnel		
en €	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération de personnel	95 441	116 376
Charges sociales	39 799	44 532
Participation des salariés	0	0
<b>Total</b>	<b>135 240</b>	<b>160 908</b>

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Personnel salarié		
	31/12/2018	31/12/2017
Cadres et équivalents		2
Agents de maîtrise		
Employés	3	3
Ouvriers et apprentis		
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5</b>

## 8.18 Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		
en €	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux amortissements d'exploitation et charges à répartir	584 369	609 077
Dotations aux provisions d'exploitation	0	675
<b>Total</b>	<b>584 369</b>	<b>609 752</b>

## 8.19 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier		
en €	31/12/2018	31/12/2017
<b>Produits financiers</b>		
Autres produits financiers	1 228	1 291
<b>Total Produits financiers</b>	<b>1 228</b>	<b>1 291</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées	42 492	55 928
<b>Total Charges financières</b>	<b>42 492</b>	<b>55 928</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-41 264</b>	<b>-54 637</b>

## 8.20 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel		
en €	31/12/2018	31/12/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels		833
Autres produits exceptionnels	43 740	36 572
Reprises de provisions exceptionnelles	12 601	103 700
Transferts de charges exceptionnelles		
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>56 341</b>	<b>141 105</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
VCN des immobilisations corporelles cédées		
Autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	6 701	138 900
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>6 701</b>	<b>138 900</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>49 640</b>	<b>2 205</b>

Le résultat exceptionnel est essentiellement impacté par les dotations et reprises aux provisions pour gros entretiens à engager sur les installations techniques.

## 8.21 Impôts sur les bénéfices

### 8.21.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

Détail de l'IS		
en €	31/12/2018	31/12/2017
Impôt exigible	-1	0
Charges (produits) d'impôts différés	-12 535	583
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>-12 536</b>	<b>583</b>

### 8.21.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Rationalisation de l'impôt		31/12/2018
<b>Résultat net des sociétés intégrées en K€</b>		<b>251</b>
- Impôts sociaux		0
- Impôts différés latents		13
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés		13
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>239</b>
- Impôts théoriques au taux de 28 %		-67
= Différence d'impôts		<b>79</b>

Analyse de cette différence d'impôt en K€	Charges	Produits
Différences permanentes sociales		42
Différences permanentes consolidation		
Utilisation déficits non activés précédemment		40
ID non activés s/déficits de l'exercice	17	
ID activés s/déficits (non activés précédemment)		
Différence de taux d'impôt social		
Différence de taux d'impôt différé		15
Impact de changement de taux d'ID		
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>97</b>
<b>Différence nette</b>		<b>79</b>

## 9 Autres informations

### 9.1 Informations sectorielles

La répartition du chiffre d'affaires par sites est la suivante :

	2018	2017
en €		
Campagne	204 992	123 098
Mondavezan	289 084	281 121
Labastidette	384 088	363 808
Saint Aventin	491 993	255 111
Cerbère	153 602	135 705
Clairac	390 558	406 285
Touzac	387 261	396 036
<b>Total brut</b>	<b>2 301 578</b>	<b>1 961 164</b>

### 9.2 Dirigeants

#### 9.2.1 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 à : 7 200 €.

#### 9.2.2 Engagements en matière de pensions et indemnités assimilés non-inscrits au bilan

Néant.

### 9.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à : 7 900 € HT au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

### 9.4 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.